# Deux applications de l'enseignement mutuel en Seine-Maritime. Annales du Centre Régional de Documentation Pédagogique. Cahiers d'histoire de l'enseignement.

**Numéro d'inventaire** : 1991.00107
**Auteur(s)** : Claude-Paul Couture
**Type de document** : livre
**Éditeur** : Centre Régional de Recherche Pédagogique (Rouen)
**Imprimeur** : C.R.D.P., Rouen
**Date de création** : 1970
**Description** : Brochure grand format dont la 1ère de couverture est décollée.
**Mesures** : hauteur : 268 mm ; largeur : 210 mm
**Notes** : Cette brochure fait partie de la collection : Histoire de l'enseignement. / Publication du C.R.D.P. de Rouen dirigée par C. Bouhier.
**Mots-clés** : Travaux d'histoire de l'éducation, histoire de l'éducation
Méthodes pédagogiques actives (y compris la coopération scolaire, classes vertes, méthode Freinet)
**Filière** : École primaire élémentaire
**Niveau** : Élémentaire
**Nom de la commune** : Rouen
**Nom du département** : Seine-Maritime
**Autres descriptions** : Langue : Français
Nombre de pages : 21
Mention d'illustration
ill.
**Lieux** : Seine-Maritime, Rouen

COLLECTION HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT

# DEUX APPLICATIONS DE L'ENSEIGNEMENT MUTUEL EN SEINE-MARITIME

ANNALES DU CENTRE REGIONAL DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE DE ROUEN ANN
ES DU CENTRE REGIONAL DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE DE ROUEN ANNALES D

Claude - Paul
COUTURE

-1970-

# L'ENSEIGNEMENT MUTUEL EN FRANCE

Après le premier essai d'enseignement démocratique décidé par les deux premières assemblées révolutionnaires (1789 à 1792) et la promulgation des grandes lois scolaires (1792 à 1795), on assiste, sous le Premier Empire, à un retour aux petites écoles de l'Ancien Régime.

"L'instruction primaire n'entra jamais dans les soucis préférés de Napoléon 1er ... La Restauration ne fut guère plus généreuse pour l'instruction du peuple. L'ordonnance du 29 février 1816 n'accorda que cinquante mille francs d'encouragement aux écoles primaires. Cette libéralité dérisoire valait-elle mieux que le silence et l'oubli complets ?" (1)

Ce jugement apparaît fort sévère lorsqu'on sait que ces régimes virent l'introduction et l'épanouissement en France de la méthode mutuelle.

Il est vrai que, dès le XVIIIème siècle, une méthode voisine avait déjà été pratiquée par deux Français : Herbault et le chevalier Paulet. Ce dernier appliquait la mutualité à l'instruction dès 1771 dans son établissement destiné aux fils des militaires morts ou blessés au service de l'Etat. Quant à l'instituteur Herbault, il utilisait un système analogue à l'Hospice de la Pitié, faubourg Victor. On retrouvait d'ailleurs les fondements de ces procédés à Saint-Cyr sous Mme de Maintenon et même chez les Jésuites. Dans son "Essai sur l'Instruction" (1819), Ambroise Rendu s'attachait à montrer que la méthode simultanée pratiquée par l'Abbé de la Salle avait des rapports avec la méthode anglaise de Bell et de Lancaster.

Quoi qu'il en soit, c'est bel et bien Napoléon qui fut au point de départ par son décret du 13 décembre 1810 chargeant Georges Cuvier et Noel de visiter les écoles fonctionnant dans les nouveaux départements de la Basse-Allemagne. En effet, c'est à la suite de cette mission et d'autres encore effectuées dans les

(1) G. Compayré : "Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le seizième siècle" (Hachette, Paris, 1885, T. 2).

établissements publics de Hollande, que Cuvier et Noel rédigèrent un rapport officiel dans lequel il était fait état des heureux résultats obtenus à l'étranger et d'où il semblait ressortir que le niveau intellectuel du peuple français était inférieur à celui des pays limitrophes lesquels avaient emprunté leur système d'éducation à l'Angleterre.

*
* *

Depuis 1803, s'était en effet développée, outre-Manche, "une méthode d'enseignement originale" qui permettait avec un nombre restreint de maîtres, d'instruire rapidement un nombre élevé d'élèves : le "Monitorial System".

Le docteur Bell, de l'église anglicane, et le quaker Lancaster revendiquaient d'ailleurs la paternité de cette méthode : le premier pour l'avoir pensée et expérimentée aux Indes ; le second, pour l'avoir appliquée dans la capitale britannique. Lancaster avait toutefois réduit l'enseignement religieux ce qui amena bientôt le clergé, inquiet pour l'avenir des 39 articles, à lutter contre lui en fondant des écoles semblables aux siennes non sans s'être assuré préalablement le concours de Bell.

En 1812-13, le différend atteignait son apogée pour la plus grande joie de la France qui ne pouvait que se réjouir des ennuis intérieurs de son adversaire le plus acharné.

"On était en pleine crise scolaire outre-Manche lorsque l'abdication de Napoléon amène en 1814 la reprise entre la France et l'Angleterre des contacts interrompus depuis dix ans. Les Français s'intéressent à tout ce qui vient d'un pays auréolé du prestige de la victoire. Les nouvelles écoles anglaises retiennent leur attention. Des personnalités françaises visitent plusieurs écoles de Bell et Lancaster. Elles sont enthousiasmées et consacrent en 1814-1815 une série d'études à cette méthode.

"La nouvelle méthode était basée sur l'instruction des enfants par eux-mêmes d'où le nom de "méthode mutuelle" donné en France au "monitorial system".

Tous les enfants de l'école, plusieurs centaines sous un seul maître, étaient rassemblés dans un vaste local que dominait le bureau très surélevé de l'instituteur. Dans la salle s'étendaient des rangées de tables avec, à l'extrémité de chacune d'elles, le pupitre du moniteur et des tableaux noirs. Les enfants se répartissaient en plusieurs classes, six en général. La classe était composée d'enfants ayant dans une discipline déterminée, lecture, écriture, arithmétique, une instruction voisine. "Le mode d'enseignement a, pour première règle, la division par classes afin que chaque enfant trouve son niveau, c'est-à-dire qu'il soit réuni au nombre d'enfants qui juste en savent autant et n'en savent pas plus que lui" (2). L'enfant prend place dans la classe d'après les résultats obtenus.

(2) Rapport de Laborde à la séance générale de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale du 11 mai 1815. "Journal d'Education", T. 1. p. 11.